

LA RÉOUVERTURE DE L'AILE DE SCEAUX

LE C2RMF
SE MODERNISE
À VERSAILLES



MAI 2026

Sommaire

- 3 Édito
- 4 Communiqué de presse
- 6 Plan de situation

- 8 1. Le C2RMF, dans les ailes de la Petite écurie du roi
- 10 2. L’aile de Sceaux, un bâtiment classé, face au château de Versailles
- 12 3. Un chantier exemplaire
- 20 4. Le réaménagement intérieur de l’aile de Sceaux
- 22 5. De nouvelles conditions d’accueil et de travail
- 24 6. L’amélioration des services aux musées

- 25 Plan des espaces de travail de l’aile de Sceaux

Édito

Dans les ateliers de l’aile de Sceaux, l’heure est désormais au redémarrage de l’activité, à l’issue du chantier de restauration du bâti, du réaménagement des espaces et de la mise aux normes des équipements.

Cette réouverture est un moment important de l’histoire de l’établissement amputé ces dernières années d’une partie de ses capacités d’intervention au profit des collections publiques du territoire. Projet essentiel pour le C2RMF, il a été soutenu et porté par le service des musées de France et le service du patrimoine de la direction générale des patrimoines et de l’architecture.

Conduit par l’OPPIC, en dialogue constant avec le ministère et les équipes du C2RMF, ce chantier a comporté de multiples enjeux : maintenir une activité de restauration et d’imagerie au sein d’un monument historique, mettre à niveau les installations et renouveler profondément les procédures et pratiques professionnelles.

Les enjeux techniques ont induit des réallocations d’espaces, conduisant à équilibrer différemment les

activités entre les deux ailes de la Petite écurie. Ainsi, l’aile de Sceaux réouverte comportera des ateliers de peinture et des ateliers organiques et inorganiques, le PC sécurité du site, quelques espaces de préparations, des locaux dédiés à l’imagerie (photo, radio), des espaces pour la Régie, une salle de réunion et un espace de convivialité. En contrepartie, l’aile de Paris qui n’a pas pu bénéficier de travaux de même ampleur, abritera l’ensemble des bureaux de la conservation (toutes filières confondues) et du secrétariat général, des ateliers de peintures grands formats, des ateliers d’art graphique et textile. Des espaces de recherche viendront s’ajouter à l’actuel laboratoire de dendrochronologie et permettre au C2RMF d’exercer sur ses deux sites l’intégralité de ses missions.

La réouverture de l’aile de Sceaux permet de mieux répondre aux sollicitations des responsables des collections publiques, en proposant des locaux mieux adaptés aux œuvres et en les faisant bénéficier de traitements ou d’analyses jusque-là disponibles uniquement dans les locaux de Carrousel. Il

s’agira également d’orienter les œuvres confiées au C2RMF en fonction des conditions nécessaires à leur prise en charge.

Cette réouverture induit également, compte tenu de la présence de nouveaux équipements, une réorganisation spatiale et l’évolution des procédures et pratiques professionnelles, enjeu humain de taille à mettre en regard avec l’attention portée ces dernières années aux conditions de santé-sécurité au travail, enjeu essentiel dans un établissement comme le C2RMF confronté à de multiples risques, mécaniques, chimiques, ionisants...

Enfin, la réouverture est l’occasion de mettre en lumière et de valoriser les multiples compétences des équipes qui concourent de façon transversale et pluridisciplinaire aux missions de l’établissement, au service des œuvres qui lui sont confiées, en relation étroite avec les responsables de collections, les établissements de recherche partenaires, les conservateurs restaurateurs libéraux, les instituts de formation des professionnels du patrimoine et les collectivités territoriales.

→ Communiqué de Presse

À Versailles, le C2RMF retrouve un outil de pointe pour restaurer les œuvres des musées de France

Après trois ans de chantier, l'aile de Sceaux de la Petite Écurie du Roi rouvre ses portes entièrement restaurée et dotée d'équipements scientifiques de pointe. Ce projet ambitieux, mené par le ministère de la Culture, a permis de préserver le patrimoine architectural du bâtiment tout en modernisant ses 3000 mètres carrés. Il offre au Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2rmf) des espaces et des outils adaptés aux enjeux de la recherche, de la restauration et de la conservation préventive.

À Versailles, la réouverture de l'aile de Sceaux donne au C2RMF un écrin et des outils à la mesure de sa mission. Un espace unique en son genre, entièrement dédié à la conservation et à l'étude de notre patrimoine, au cœur d'un lieu historique exceptionnel conçu par Jules Hardouin-Mansart. Ce qui fait sa force, c'est la rencontre, autour des œuvres, de compétences extrêmement diverses : restaurateurs, scientifiques, ingénieurs, photographes, conservateurs ou chercheurs, tous mettent leurs savoirs en commun au service d'une même exigence d'excellence. C'est cette intelligence collective, au service de notre patrimoine et de sa transmission aux générations futures, que l'État est fier d'accompagner. »

Catherine Pégard, ministre de la Culture

Après trois années de travaux, le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) réinvestit l'aile de Sceaux de la Petite Écurie du roi à Versailles. Les œuvres issues des collections publiques de toute la France pourront être accueillies dans ces nouveaux espaces à partir de septembre 2026.

Engagé en 2020 par le ministère de la Culture, sous la maîtrise d'ouvrage de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC), ce chantier de 21,7 millions d'euros a permis de restaurer un monument historique exceptionnel du XVII^e siècle tout en le transformant en un outil scientifique répondant aux exigences contemporaines de conservation et de restauration des œuvres.

Un monument du XVII^e siècle transformé en outil scientifique du XXI^e siècle

Construite par Jules Hardouin-Mansart pour Louis XIV et classée au titre des monuments historiques, la Petite Écurie du roi accueille le C2RMF à Versailles depuis 1985.

La rénovation de l'aile de Sceaux a poursuivi un double objectif : préserver ce patrimoine architectural exceptionnel et adapter ses espaces aux exigences scientifiques et techniques de la conservation-restauration. Façades, toitures, menuiseries et réseaux techniques ont été restaurés ou entièrement repris. À l'intérieur, les espaces ont été profondément réaménagés pour améliorer les conditions de conservation des œuvres, la sécurité et les conditions de travail des restaurateurs.

Le projet concilie ainsi respect de l'architecture historique, performance énergétique et exigences propres à l'étude et à la restauration des œuvres d'art, dans le cadre d'une démarche labellisée Effinergie Patrimoine. et le traitement de restauration par laser.

Des espaces conçus pour mieux protéger les œuvres

Les 3 000 m² rénovés accueillent désormais 10 ateliers de restauration spécialisés, répartis sur trois niveaux, ainsi que des équipements scientifiques et techniques permettant notamment la radiographie, la photographie

Des réserves adaptées aux différents matériaux, de nouveaux systèmes de traitement de l'air et un parcours entièrement repensé permettent d'accueillir, de déplacer, d'étudier et de conserver les œuvres dans des conditions maîtrisées.

Ces équipements prennent une importance particulière dans un contexte marqué par la multiplication des épisodes de fortes chaleurs. La stabilité des conditions environnementales observées cet été dans le bâtiment rénové est en effet essentielle à la bonne conservation des œuvres et à leur restauration. La modernisation du site permet ainsi au C2RMF de disposer d'espaces mieux adaptés aux évolutions climatiques, tout en poursuivant un objectif de performance énergétique.

Une expertise nationale au service des 1 220 musées de France

Service à compétence nationale du ministère de la Culture, le C2RMF constitue l'un des principaux outils scientifiques de l'État pour la connaissance, la conservation et la restauration du patrimoine.

Implanté au Louvre et à Versailles, il réunit recherche scientifique, documentation, conservation préventive et restauration et accompagne les 1 220 musées de France, partout sur le territoire.

La réouverture de l'aile de Sceaux renforce ainsi les capacités du C2RMF à accueillir et à prendre en charge les œuvres provenant des collections publiques, quels que soient leur origine, leurs matériaux ou les problématiques de conservation rencontrées.

Elle s'inscrit dans une modernisation plus globale du site de Versailles. La réorganisation des deux ailes de la Petite Écurie du roi permet notamment de développer de nouveaux espaces de travail et de recherche. Dans l'aile de Paris, plus de 200 m² sont ainsi consacrés à la recherche et à l'étude des œuvres dans le domaine de la conservation-restauration, aux côtés des laboratoires de dendrochronologie et d'analyse des matériaux contemporains.

Contacts presse

Hugo Plumel

06 83 96 62 94

Hugo.plumel@culture.gouv.fr

Pavillon de tête, aile de Sceaux, Versailles. ©OPPIC - P. Tourneboeuf



Ateliers en cours d'aménagement © C2RMF - Vanessa Fournier



Nouveau monte-charge, aile de Sceaux ©OPPIC - P. Tourneboeuf



Entrée des œuvres, aile de Sceaux ©C2RMF - B. Viscaino



Modernisation du Centre de recherche et de restauration des musées de France

En septembre 2026, des œuvres d'art en provenance des musées de France sont à nouveau accueillies dans l'un des espaces de travail du C2RMF : l'aile de Sceaux de la Petite écurie du roi (PER), à Versailles, au terme de la rénovation totale du bâtiment. Un chantier exigeant qui a concilié le respect du patrimoine, les normes de sécurité et de santé au travail en vigueur, mais aussi pris en compte les spécificités d'un site consacré aux œuvres d'art, à leur étude et leur conservation-restauration. Initié en 2020, financé par la Direction générale des patrimoines et de l'architecture (DGPA) - Sous-direction des Monuments historiques et des sites patrimoniaux (SDMHP) et le Service des Musées de France (SMF), le chantier concerne la restauration du clos et couvert, c'est-à-dire des couvertures, des façades et des menuiseries et le réaménagement général des intérieurs de l'aile de Sceaux dont les locaux ne répondaient plus aux besoins fonctionnels et logistiques du C2RMF, ni aux exigences de sécurité et de conservation préventive.

Ce chantier s'inscrit dans un projet global de modernisation du C2RMF afin d'améliorer les conditions de travail de tous les intervenants sur site, de mieux répondre aux demandes des musées de France et au développement de l'activité de conservation-restauration.

Aile de
Sceaux

Aile de
Paris

Petite écurie du roi



Vue d'ensemble de la Petite écurie du roi à Versailles. ©C2RMF - B. Viscaino



C2RMF, Laboratoire du Carrousel, Paris. ©C2RMF - Antoine Merlet



C2RMF, Louvre, ateliers du pavillon de Flore ©C2RMF - Antoine Merlet



Pavillon de tête, aile de Sceaux, Versailles. ©OPPIC - P. Tourneboeuf

1. Le C2RMF, dans les ailes de la Petite écurie du roi : où, pourquoi, depuis quand ?

A - Entre Paris et Versailles

Le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) est un service à compétence nationale du ministère de la Culture, au service des 1220 musées distingués par l'appellation « musée de France » et plus généralement des collections publiques.

Pour remplir ses missions de service auprès des musées de France et mener des travaux de recherche en matière de science du patrimoine, le C2RMF dispose de plusieurs sites :

→ à Paris : le laboratoire de recherche du Carrousel et les ateliers de restauration installés dans le pavillon de Flore du Louvre.

→ à Versailles : les deux ailes de la Petite écurie du roi (PER) depuis 1985.

Par commodité les ailes portent le nom des avenues qui les bordent : aile de Sceaux et aile de Paris. Les espaces dédiés au C2RMF sur le site de la PER sont éclatés, sans communication interne. L'établissement occupe l'intégralité de l'aile de Sceaux et une partie de l'aile de Paris. La Petite écurie du roi appartient à l'État qui en a confié la gestion à l'EPV (Établissement Public du château, du musée et du domaine national de Versailles).

B - Un besoin d'espace

Cette présence à Versailles s'inscrit dans l'histoire des mutations et des déménagements résultant de la politique culturelle et du développement des besoins en conservation-restauration des œuvres d'art. À l'origine, l'Atelier de restauration des peintures du Louvre (présent depuis le XVIII^e siècle et véritablement institutionnalisé en 1935) et le Laboratoire d'études scientifiques du musée du Louvre étaient installés... au Louvre. De l'élargissement de l'activité de restauration

résulte en 1966 la création de deux nouvelles entités : le Service de restauration des peintures des musées nationaux (SRPMN) et le Service de restauration des musées classés et contrôlés (SRMCC). Le premier intervient sur les musées parisiens, tandis que le second est en charge des œuvres provenant des musées de province.

Le projet du Grand Louvre, lancé en septembre 1981, compromet le maintien des ateliers dans les espaces du Louvre. L'élargissement de la demande, la professionnalisation des métiers de restauration, la difficulté d'accueillir de grands formats génèrent le besoin de nouveaux espaces.

À partir de 1985 le SRPMN et le SRMCC déménagent conjointement à Versailles, puis fusionnent en 1991 au sein d'une nouvelle structure : le SRMF (Service de restauration des musées de France). La fusion du SRMF avec le Laboratoire de Recherche des musées de France, réunira Recherche et Conservation-restauration dans une même entité, donnant naissance en 1998 au C2RMF.

→ Les missions du C2RMF

Les missions du C2RMF ont été définies par l'arrêté du 16 décembre 1998* qui créait le centre en regroupant dans un même service le Laboratoire de Recherche des musées de France (LRMF) et le Service de Restauration des musées de France (SRMF). Établissement singulier par son statut, par la diversité des domaines de compétences de ses équipes, par l'étendue du plateau technique dont elles disposent, le C2RMF propose une approche globale de la conservation des biens culturels des 1220 musées de France, quelle que soit leur notoriété, ou la nature de leurs collections.

*« Le Centre a pour mission de mettre en œuvre en liaison avec les conservateurs responsables des collections, la politique de la direction des musées de France en matière de recherche, de conservation préventive et de restauration des collections des musées de France. Il constitue et conserve une documentation sur les matériaux, les techniques et la restauration des œuvres des musées. » Extrait de l'arrêté du 16 déc. 1998.



Vue générale des deux ailes de la Petite écurie du roi, à Versailles ©C2RMF - B. Viscaino

2. L'aile de Sceaux

Un bâtiment classé, face au château de Versailles

A - Les écuries du roi - un palais équin du XVII^e siècle

Les écuries du château de Versailles - la Grande et la Petite - ont été construites sous la direction de l'architecte Jules Hardouin-Mansart (1646-1708), premier architecte et surintendant des bâtiments du roi. Édifiées en un temps record, de 1679 à 1683, pour l'installation définitive de la cour à Versailles en 1682, elles étaient destinées à abriter chevaux et équipages. Identiques, les deux bâtiments se différencient non par leur taille, mais par leur affectation. La Grande écurie accueillait les chevaux de selle, pour la chasse, la guerre et les spectacles ; la Petite écurie était destinée aux montures ordinaires, aux chevaux de trait et voitures à cheval. Sous Louis XIV, environ 2000 chevaux y logeaient aux bons soins de 1500 personnes. Toujours en place depuis leur création, ces bâtiments symétriques, ferment la place d'Armes face à la grille d'Honneur du château. Ils occupent deux terrains en forme de trapèze, séparés par une large avenue. **Chaque écurie est composée de deux ailes qui encadrent une cour d'honneur** et se rejoignent par un corps de bâtiment en hémicycle. Les bâtiments de

chaque aile comprennent 4 parties : un pavillon nord et un pavillon sud, reliés par un corps central et un bâtiment de jonction entre l'aile et l'hémicycle.

B - Des bâtiments diversement occupés au cours des siècles

En trois siècles et demi, les écuries de Versailles ont changé plusieurs fois d'affectation. À partir de 1831 elles sont confiées au ministère de la Guerre pour diverses utilisations. Peu entretenus, défigurés par l'édification de baraquements pour loger les militaires, les bâtiments sont toutefois classés monuments historiques en septembre 1929. En 1957 La Grande écurie est affectée en partie au ministère de l'Éducation nationale. La Petite Écurie est quant à elle occupée par l'armée jusqu'en 1966, date à laquelle elle est affectée au ministère des Affaires culturelles. L'état très délabré des bâtiments justifie alors une importante campagne de restauration et de consolidation menée notamment par Pierre Lablaude, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux.

➔ Aujourd'hui, les écuries du roi sont occupées par plusieurs entités

La Petite écurie accueille plusieurs occupants : l'ENSAV (École Nationale Supérieure d'architecture de Versailles), l'EPV (Établissement Public du château, du musée et domaine national de Versailles), la galerie des sculptures et des moulages du Louvre et depuis 1986, les ateliers de restaurations dépendant du SMF*. Ces ateliers occupent totalement l'aile de Sceaux et partiellement l'aile de Paris.

*Le SMF - Service des Musées de France a succédé en 2009 à la DMF - Direction des Musées de France).

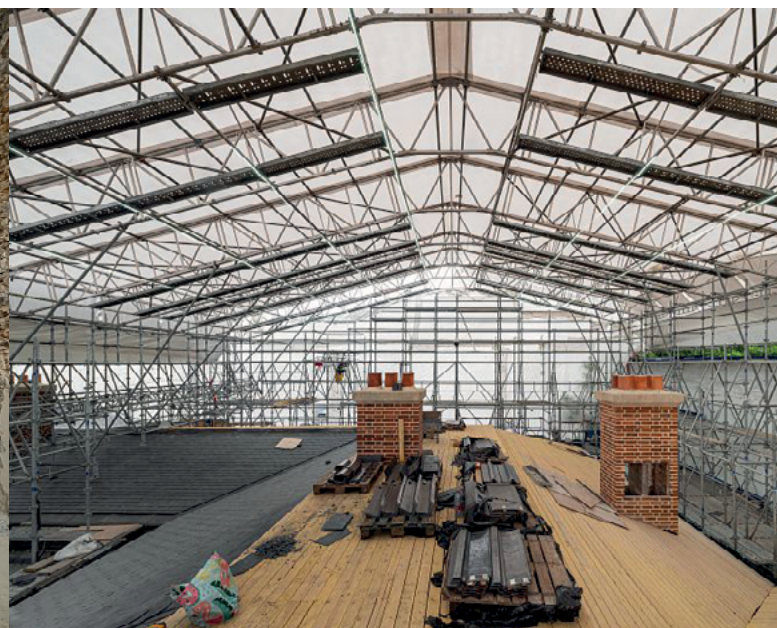
La Grande Écurie accueille depuis 2003 l'Académie équestre nationale du domaine de Versailles ainsi que la Galerie des Carrosses, qui présente une collection exceptionnelle de véhicules d'apparat des XVIII^e et XIX^e siècles, témoignages de la vie à la cour et des fastes de l'Ancien Régime à la III^e République.



Petite écurie du roi, entrée de la galerie des sculptures et des moulages. ©Versailles - D. Saulnier



Dégagement des enduits ©OPPIC - P. Tourneboeuf



Travaux de couverture, aile de Sceaux ©OPPIC - P. Tourneboeuf



Détail du fronton du pavillon de tête. ©C2RMF



Curetage de la Salle des colonnes, au RDC. ©OPPIC - P. Tourneboeuf

3. Un chantier exemplaire

Réinstaller un espace de travail performant dans un site patrimonial contraignant

A - Le préalable : un diagnostic complet

En raison de la spécificité du bâtiment, en grande partie protégé au titre des Monuments historiques, et du projet de rénovation du C2RMF, le chantier a été précédé d'un diagnostic complet, venant compléter des études * antérieures au projet.

Une étude patrimoniale et sanitaire a été proposée en 2018 par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques. Elle concerne tous les espaces occupés par le C2RMF sur les deux ailes. L'objectif était de déceler les faiblesses du bâti qui n'avait pas fait l'objet d'amples restaurations depuis les travaux réalisés après le départ de l'armée, en 1966.

* Rapport de repérage amiante et rapport plomb, juin 2005. Étude préalable à la restauration du clos et couvert et des espaces historiques – C2RMF, Frédéric Didier, Architecte en chef des Monuments historiques, 2006. Complétée par une étude portant sur le clos et le couvert, 2015. Diagnostic, étude patrimoniale et sanitaire, mai 2018.

Extraits du bilan sanitaire réalisé par l'agence Pierre Bortolussi, architecte en chef des monuments historiques :

« **Extérieurs.** Façades : l'ensemble est dans un état variable allant de passable à mauvais. L'encrassement est général. La plupart des désordres constatés sont essentiellement dus aux défauts d'étanchéité des chéneaux.

Couvertures : l'état général est médiocre. Les derniers grands travaux datent de 1970 et 1999 : malgré un entretien suivi, de nombreux désordres sont constatés. Menuiseries : toutes les menuiseries datent de la restauration des années 1960 et 1970. Elles présentent des degrés d'altération variables.

Intérieur. Dans l'ensemble, le bâtiment est dans un bon état sanitaire. Quelques infiltrations, remontées capillaires et fissures localisées sont toutefois à repérer. »

B - Les équipes

Pierre Bortolussi, Architecte en chef des monuments historiques en charge du Domaine de Versailles depuis 2021, est seul habilité à exercer la maîtrise d'œuvre des travaux de restauration de la PER.

L'ensemble de l'opération (y compris les aménagements intérieurs) a été confiée à une équipe de maîtrise d'œuvre composée de l'ACMH Pierre Bortolussi associé au BET environnemental IMPACT dès la phase d'étude. Comme il l'indique, Pierre Bortolussi s'est associé à plusieurs bureaux d'étude : « **Le programme d'aménagement du C2RMF dans l'aile de Sceaux a nécessité des études poussées en collaboration avec plusieurs bureaux d'études spécialisés, en thermique, en acoustique, en fluides et en gestion de l'air et de climat, imposés pour la conservation des œuvres (BET Impact pour l'acoustique, BET ACTIF pour les fluides et enfin le BET BMI pour les études structurelles).** Les différentes étapes d'études, dirigées par l'Oppic ont évidemment fait l'objet de nombreux échanges indispensables entre la maîtrise d'œuvre et le C2RMF, pour affiner et confronter les demandes techniques avec « la réalité du terrain ».

Les intervenants

COMMANDITAIRES

Ministère de la Culture :
Service des Musées de France - Christelle Creff et ses équipes | Sous-direction des Monuments historiques et des sites patrimoniaux - Charlotte Calvet
C2RMF pilotage : Pierre Machu, dept. Restauration ; Florent Kieffer, secrétaire général adjoint ; Olivier Souriana responsable immobilier ; Clément Reby, Régie et Philippe Salinon, dept. Recherche.

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Oppic (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture), pilotage Céline Ricart et Mathieu Déjardin direction opérationnelle D

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Architecte en chef des monuments historiques : Pierre Bortolussi et associés - Sixtine Kassine, Cheffe de projet
Bureau d'étude structure : BMI
Bureau d'étude environnementale : IMPACT
Bureau de synthèse : ATS
Bureau d'étude technique : ACTIF
Economiste de la construction : Cabinet ECOVI
Ordonnancement pilotage et coordination : A-PILOTAGE

ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) :
Coordination management
Contrôle technique : Alpes Contrôles
AMO Labellisation : TERAQ

23 millions hors taxes, financés pour le clos et couvert par la Sous-direction des Monuments historiques et des sites patrimoniaux et par le Service des musées de France pour l'aménagement intérieur et les équipements.

Le rôle de l'Oppic

L'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture est au cœur de la mise en œuvre des politiques publiques culturelles, immobilières et environnementales. Il contribue à soutenir une filière en pleine mutation qui s'approprie les enjeux environnementaux. Afin d'atteindre la neutralité carbone définie par les politiques publiques environnementales à l'horizon 2050, le secteur du bâtiment doit s'imposer des objectifs clairs de réduction de l'empreinte carbone notamment pour des opérations de réhabilitation ou de restructuration du patrimoine bâti. Parmi les leviers retenus par l'Oppic pour atteindre ces objectifs se trouve celui des labels. En plus de fixer des objectifs quantifiables, labéliser une opération permet d'énoncer clairement les ambitions de la maîtrise d'ouvrage publique, permettant ainsi de contractualiser avec l'ensemble des acteurs du projet (MOE, BET, AMO, Entreprises, mandants, ...) afin que ceux-ci se structurent et s'organisent pour y répondre.

Insertion des clauses sociales dans les marchés de travaux : une démarche volontariste portée par l'Oppic

Pour tous marchés de travaux supérieurs à 1M€ HT et dont la durée dépasse 6 mois d'exécution, ainsi que pour tous marchés de prestations intellectuelles supérieurs à 1M€ d'une durée supérieure à 12 mois de réalisation, l'Oppic intègre systématiquement des clauses d'insertion par l'emploi que les entreprises doivent respecter. Ce dispositif permet chaque année à des personnes éloignées de l'emploi de s'insérer dans le milieu professionnel et d'acquérir des compétences sur des chantiers publics et patrimoniaux.

En tant que maître d'ouvrage public, l'Oppic contribue ainsi à la politique publique portée par l'État sur cet enjeu à dimension sociale forte. Pour le chantier de l'aile de Sceaux à Versailles, un objectif de 6 935 heures d'insertion a été défini et réparti sur les 7 principaux lots des marchés de travaux. Au total les ambitions ont été dépassées et 8 211 heures ont été réalisées par 15 participants (5 moins de 26 ans et 5 de plus de 51 ans) – cela a abouti à plusieurs contrats de travail dont un CDI.

14 lots ont été confiés aux entreprises suivantes

Installations de chantier / échafaudages :
ALTEMPO / ENTREPOSE
ECHAFAUDAGES

Curage : PREMYS

Maçonnerie / Pierre de taille :
H. CHEVALIER

Charpente bois : CRUARD

Couvertures : GALLIS

Menuiseries extérieures :
ATELIERS PERRAULT

Gros-œuvre : H. CHEVALIER

Métallerie / Serrurerie :
ACORUS / TECHNIBAT

Maçonnerie intérieure / Platerie /
Carrelage / Isolation :
H. CHEVALIER

Menuiserie intérieure / Agencement :
LEONGROSSE CHAPELLE

Peinture / Sols souples :
MAISON DUREAU

Électricité : DELESTRE

Chauffage / Ventilation /
Climatisation : UTB

Ascenseurs : OLEOLIFT



Système d'aération, aile de Sceaux ©OPPIC - P. Tourneboeuf



Façade avenue de Sceaux, parements de fausses briques ©C2RMF - B. Viscaino



Réseau CVC, Pavillon de queue. ©OPPIC - P. Tourneboeuf

C - Les contraintes et enjeux majeurs

Le chantier s'est inscrit dans un faisceau de contraintes et de besoins avec également la volonté de répondre aux exigences du Label Effinergie patrimoine :

contraintes structurelles du bâtiment, contraintes liées à sa qualité de MH, contraintes liées aux risques inhérents aux activités d'étude et de restauration du C2RMF (laser, radiographie, utilisation de produits chimiques...) et aux besoins spécifiques en termes de stabilité thermique, d'espaces, de sécurité et sûreté.

→ Un bâtiment classé, mais permissif

La restauration et le réaménagement intégral de l'aile de Sceaux a été possible dans la mesure où le bâtiment a subi, depuis son édification, de nombreux remaniements, notamment dans les années 1965-70 après le départ de l'armée de l'air, et se poursuivant jusqu'au début des années 1980. L'ensemble des toitures avait été refait, des parties entières (charpentes, planchers, fenêtres) ne sont pas d'origine ou très partiellement conservées. Comme le précise l'Architecte en chef des monuments historiques, Pierre Bortolussi : « L'aile de Sceaux présentait heureusement deux critères providentiels : une enveloppe patrimoniale de grande qualité, dans un état de conservation proche de l'origine, et des dispositions intérieures totalement refaites en béton armé dans les années 1960 ; dans les deux cas l'adaptation aux

contraintes du programme s'est faite sans dommage.

La plus grande difficulté a finalement été l'intégration d'importants réseaux, techniques (traitement d'air, distributions électriques, extraction des cabines d'aspiration). La gestion du confort thermique, qui a fait l'objet d'études poussées en amont, a assez facilement trouvé sa place avec l'utilisation d'isolants en combles, de doublages biosourcés des parements intérieurs, et d'optimisation des vitrages isolants des menuiseries extérieures.»

→ La stabilité thermique du bâtiment

Pour mettre les espaces en conformité avec les préconisations de conservation-préventive, l'enveloppe thermique du bâtiment a été améliorée. Il n'était pas possible d'envisager une climatisation générale – les installations techniques auraient amputé le C2RMF de beaucoup d'espaces - ce qui a conduit à concevoir du sur mesure en matière d'organisation d'espaces, d'isolation, de ventilation, de chauffage pour assurer de bonnes conditions de conservation des œuvres et garantir la qualité de l'air.

Ainsi, seules deux réserves sont climatisées, permettant - en cas de pic de chaleur, nécessitant de stopper les travaux dans les ateliers - d'accueillir dans de bonnes conditions les œuvres, qu'elles soient en cours d'étude ou de restauration.

→ La labellisation Effinergie Patrimoine

Le projet du C2RMF a été inscrit dans une labellisation

Effinergie patrimoine dont les objectifs consistaient en une forte ambition environnementale sur un bâtiment classé monument historique, tout en développant un programme technique sobre et durable. Les enjeux étaient les suivants :

- Viser une meilleure efficacité énergétique des équipements et une sobriété des usages.
- Réduire l'usage de produits chimiques et améliorer le cadre de travail des restaurateurs.
- Faciliter l'entretien des espaces d'ateliers grâce à l'usage de peintures anti-poussière.
- Recourir à des matériaux bio sourcés* permettant de limiter les émissions de COV (Composés organiques volatiles) et qui seront de plus, plus faciles à recycler dans le temps.

*L'isolation a été réalisée en utilisant des matériaux naturels : enduit chaux-chanvre, blocs de béton de chanvre, fibres de gypse et de cellulose issue de papier recyclé, panneaux en coton recyclé, ouate soufflée pour le plancher des combles.

D - Les étapes : curage total, clos et couvert

Le curage total de l'aile de Sceaux des aménagements et des équipements existants (cloisons, enduits, murs en plâtre, anciens réseaux), pour obtenir une coquille vide, a permis un réaménagement total. Le diagnostic avait toutefois identifié des espaces intérieurs ayant

« une grande qualité patrimoniale » et devant être préservés : l'aile de Sceaux possède en effet deux escaliers remarquables en pierre de taille et deux salles à colonnes, la petite dans le corps central et la grande dans le pavillon Sud. D'intérêt moindre : les caves en voûtes avec des cintres en pierre de taille, les combles et la charpente traditionnelle partiellement conservée.

La restauration du caractère patrimonial du clos et couvert.

Les façades ont subi une dépollution par aspiration THE (très haute efficacité) et un nettoyage général par hydrogommage adapté au support. Les pierres ayant perdu leur capacité structurelle ont été reprises en pierre de Saint-Leu pour les parties courantes (pierre d'origine des façades) et en pierre de La Croix-Huard pour les soubassements et appuis de baies. Les altérations superficielles ont été traitées au silicate d'éthyle pour les ouvrages sculptés, notamment les mascarons de clés (sculptures décoratives). Une patine est appliquée sur les pierres neuves pour s'harmoniser avec les façades conservées. Les parements de briques de la façade donnant sur l'avenue de Sceaux ont été remplacés par un enduit, fausse brique ocre rouge. La couverture a été entièrement refaite en ardoises naturelles (origine Espagne, groupe Rathschek), les mêmes que celles utilisées à la Grande écurie et sur la partie Est de la Petite écurie. Les terrassons en plomb ont été refaits à neuf, les descentes d'eaux pluviales en fonte remplacées par des descentes en cuivre avec dauphins en fonte.



pose en place de l'isolant en fibre de cellulose pavillon de tête, aile de Sceaux ©OPPIC - P. Tourneboeuf



Crémone de fenêtre conservée, aile de Sceaux ©C2RMF - B. Viscaino

Calendrier du chantier

Mai 2018	Diagnostic : étude patrimoniale et sanitaire
2019	Diagnostic amiante et plomb
Juin 2020	Programme architectural et technique
Mars 2022	Avant-projet définitif
Déc. 2022	Dossier de consultation des entreprises
Été 2023	Fermeture des locaux, libération de la totalité de l'aile de Sceaux, réaménagement des espaces de l'aile de Paris afin de pouvoir assurer une continuité de l'activité de restauration
Début du chantier	
2023	Six mois de dépollution, notamment des peintures au plomb et curage de tous les réseaux, le bâtiment est vidé Restauration de la façade et de la toiture jusqu'en 2024, démontage de l'échafaudage juste avant le début des JO, à l'été 2024
2024	Réaménagement des intérieurs
2025	Finition (sols, banque d'accueil, installation des cuisines, PC sécurité, portiques, éclairages)
23 fév. 2026	Remise des clefs
2023-2026	Conception et mise en place des équipements et aménagements intérieurs : paillasses et sorbonnes, espaces photographie et radiographie, salle laser, cabines de micro-sablage et de vernissage, ateliers spécialisés



→ Les menuiseries extérieures : un double enjeu

L'aile de Sceaux comporte 40 fenêtres par étage dont la rénovation illustre le lien étroit entre respect du patrimoine et besoins en termes d'isolation. Les menuiseries existantes en chêne n'étaient pas d'origine, ayant été remplacées lors du chantier dirigé par Pierre Lablaude, dans les années 1960/1970. En charge du lot "Menuiseries extérieures", les Ateliers Perrault ont réalisé études et relevés, assuré la fabrication à neuf des fenêtres ouvrant à la française - copies conformes aux modèles présents sur le site à « mouton gueules de loup* aux petit-bois à demi-ronds et carrés », leur pose et étanchéité; seules les espagnolettes ont été récupérées et restaurées. Par ailleurs, l'entreprise était en charge de trois grandes portes coupe-feu au rez-de-chaussée, de 2,40 m de large et 4,50 m de haut. « Le défi principal a été de concilier l'authenticité historique avec les exigences de performance thermique, précise Nicolas Branchereau, chef de projets des Ateliers Perrault. Toutes les menuiseries existantes ont été reprises à l'identique esthétiquement et améliorées en termes d'acoustique et d'isolation. Nous avons privilégié les assemblages traditionnels (tenons, mortaises) pour garantir la réversibilité et la longévité de l'ouvrage, l'utilisation de bois (chêne de France) associé à des vitrages isolants. Notre intervention a prouvé qu'un Monument historique peut être performant énergétiquement sans perdre son âme.»

*La partie femelle concave vient emprisonner le battant ouvrant.



Fenêtres sur façade de la cour d'Honneur ©C2RMF - B. Viscaino



Entrée des œuvres, aile de Sceaux ©C2RMF - B. Viscaino



Atelier du 1er étage, aile de Sceaux ©OPPIC - P. Tourneboeuf



Double porte recrée et sécurisée, RDC, aile de Sceaux ©C2RMF - B. Viscaino



Nouveau monte-charge, aile de Sceaux ©OPPIC - P. Tourneboeuf

4. Le réaménagement intérieur de l'aile de Sceaux

L'aboutissement d'un travail collaboratif

A - Les étapes d'un programme exigeant

→ Une réflexion collective en amont

L'aménagement intérieur de l'intégralité de l'aile de Sceaux est le fruit d'une réflexion au sein d'un groupe de travail qui a réuni, en amont des travaux, les utilisateurs internes et externes et les agents des fonctions supports de surveillance, maintenance et administration du site. L'objectif : analyser les dysfonctionnements de l'existant et définir les besoins en prenant en compte l'expérience acquise, les nouveaux protocoles de travail et les réglementations en vigueur. Cette réflexion a été enrichie d'enquêtes menées auprès des restaurateurs libéraux et des musées de France. Les conclusions ont permis de définir une offre cohérente de services pour les musées de France, intégrant les ateliers de l'aile de Paris. L'aménagement a été pensé en fonction d'un dispositif global afin de réceptionner, ranger, stocker, étudier, restaurer et restituer des œuvres de différents

types (peintures sur toile, sur bois, sculptures, objets archéologiques et ethnographiques) en tenant compte de la nature organique ou inorganique des matériaux qui les composent.

→ Des objectifs majeurs

Améliorer les conditions de travail pour les agents du C2RMF et les restaurateurs extérieurs, garantir leur santé et leur sécurité, faciliter le travail des équipes. Garantir des conditions de sûreté-sécurité pour les œuvres, leurs conditions d'accueil (environnement climatique et circulations). Améliorer le service rendu aux musées de France : réunir en un lieu toutes les compétences et les équipements au service de la conservation-restauration, faciliter l'accès des œuvres en provenance des musées territoriaux.

→ Un programme complexe

La configuration des espaces (circulations, cloisons, hauteur sous plafonds), l'organisation des réseaux (air, eau, électricité) ont dû prendre en compte :

- Les exigences des différents ateliers (postes de travail et équipements).
- Les formats des œuvres (très grands formats, grands formats, formats standard).
- Les besoins en termes de captation, de soufflage, d'extraction pour garantir un environnement contrôlé (taille des gaines des différents réseaux).
- Les besoins en termes de climat : les taux d'humidité relative et la température diffèrent selon la nature des matériaux composant les œuvres.
- La gestion de la lumière naturelle : pose de vitrages avec protection UV, de stores tamisant ou occultants.
- La nature des matériaux utilisés : sols en béton anti-dérapants, peinture des murs anti-poussière (finition lisse des enduits).

→ Un travail collaboratif permanent

Entre la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage, le C2RMF et le Service des musées de France, les échanges ont été permanents pour ajuster, voire adapter le programme des travaux aux besoins, tout au long du déroulé du chantier, en s'assurant que les modifications étaient compatibles avec les contraintes techniques, le calendrier du chantier et le budget, comme le souligne Mathieu Déjardin, chargé d'opération pour l'Oppic :

« Les échanges furent de plus en plus intenses à mesure que le chantier avançait, car en se projetant davantage dans les espaces, certains besoins se précisent et d'autres arrivent. Nous avons toujours cherché, dans la mesure du possible, à ajuster voire à adapter le programme des travaux aux besoins qui s'affinaient côté C2RMF. »

Pour l'aménagement intérieur, la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage se sont entourées de bureaux d'étude technique et de bureaux de contrôles pour le respect des règles de Santé sécurité au travail (SST). Le C2RMF a sollicité la CRAMIF (Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France) et son unité Industrie & Services 75 / Direction Régionale des Risques Professionnels / Service Prévention et le laboratoire de Toxicologie Industrielle pour une évaluation des risques et des préconisations pour certains équipements.

→ Un temps d'observation nécessaire

Avant d'accueillir des œuvres dans les meilleures conditions, une marche à blanc a été nécessaire pour s'assurer du bon fonctionnement du bâtiment : vérifier les conditions climatiques et leur stabilité - adapter les pratiques au nouvel aménagement - repenser si nécessaire les schémas de circulation - procéder aux vérifications préalables avant la mise en route.



époussiereur et bras aspirant, salle laser, aile de Sceaux ©C2RMF - Ph. Salinson

Paillasse et sorbonne dans un atelier, aile de Sceaux ©C2RMF - B. Viscaino



L'entrée des personnes, aile de Sceaux ©C2RMF - B. Viscaino



Espace technique au sous-sol de l'aile de Sceaux ©OPPIC - P. Tourneboeuf

5. De nouvelles conditions d'accueil et de travail

Les réalisations

A - Le renforcement des mesures de sûreté-sécurité* et d'accueil

→ Une surveillance 7 jours sur 7 et 24h sur 24h

La surveillance du site est physique et électronique. En vertu des recommandations de la MISSA (Mission sécurité, sûreté et d'audit du ministère de la Culture), différents dispositifs de surveillance (périphérique et périmétrique) ont été mis en place : caméras, détecteurs volumétriques, contrôle et filtrage des accès, via le PC sécurité ; traçage des œuvres.

→ Le contrôle de l'accueil et des accès

L'aile de Sceaux dispose de deux accès séparés : l'un pour les œuvres, l'autre pour les personnes avec filtrage obligatoire au PC sécurité. Le PC sécurité, situé dans le Pavillon de tête, a été entièrement repensé. Il accueille les agents du C2RMF, les prestataires extérieurs, les restaurateurs, les visiteurs (conservateurs en charge des œuvres, membres de comité scientifique, journalistes). Le réaménagement a été l'occasion de mettre le bâtiment aux normes en

permettant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. À la sortie du PC sécurité, un dispositif assure le filtrage physique des personnes.

→ La protection des œuvres en cas de péril

Le Plan de Sauvegarde des Biens Culturels* (PSBC) du site, actuellement concentré sur l'aile de Paris, intégrera les nouveaux espaces de l'aile de Sceaux dès l'arrivée des œuvres. Ce travail est mené en concertation avec le SDIS 78 (Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines), déjà associé à la version ancienne du PSBC, concentrée sur l'Aile de Paris.

*La sûreté recouvre les mesures destinées à faire face à toute forme d'attaque : vol, dégradation, agression, cyber attaque. Les mesures de sécurité correspondent à la mise en application des règles en vigueur en matière de sécurité au travail, de prévention et protection contre les risques incendies, les risques technologiques, les catastrophes naturelles.

* Le PSBC est un document opérationnel, à disposition du personnel des établissements patrimoniaux et des services de secours, pour faire face, avec diligence et efficacité, à des situations de péril pour les biens d'intérêt patrimonial.

B - L'amélioration des conditions de travail

→ Une priorité pour tous les intervenants

Sur le site de l'aile de Sceaux sont présents différents métiers : agents de sécurité et de maintenance, régisseurs, photographes et conservateurs, restaurateurs* dont l'activité recouvre toute une gamme d'interventions. L'amélioration des conditions pour garantir la santé et la sécurité de tous les intervenants repose sur un ensemble de facteurs : qualité de l'air, sécurité des équipements à risques, mise en place de nouvelles pratiques pour l'utilisation des produits chimiques, ergonomie des postes de travail, mobilier* conçu sur mesure par des entreprises spécialisées pour un meilleur confort de travail, mise à disposition d'espaces de réunion, de vestiaires.

*Dans le cadre d'une démarche vertueuse, certains équipements des anciens ateliers (chevalets, tables...) ont été réutilisés.

→ L'évolution des pratiques des restaurateurs

Le réaménagement et les installations appropriées contribuent à la diffusion et la généralisation de bonnes

pratiques. Prenant en compte les risques sanitaires que représentent le stockage, la préparation et l'utilisation des produits nocifs utilisés en restauration (solvants, colles, vernis, résines...), les pratiques ont été repensées. Pour garantir un environnement plus sain, les produits nocifs sont gardés dans des locaux techniques au sous-sol, où s'effectuent les préparations dans un espace fermé et ventilé. Les restaurateurs disposent de caissons à roulettes qui permettent le transport de ces produits dans des contenants homologués, fermés. Dans les ateliers, les caissons de travail contenant les outils, y compris les produits chimiques utilisés, sont stockés dans un local fermé avec ventilation. Les paillasse sont équipées de sorbonnes reliées aux gaines de traitement de l'air.

Au bout de la chaîne, les déchets chimiques sont confiés à un prestataire extérieur. Parallèlement, la recherche se poursuit notamment au C2RMF pour trouver des produits de substitution non toxiques, et tester leur usage sur les œuvres, au long terme.

* Aux agents publics rattachés au C2RMF sont susceptibles d'être ajoutés plus de 150 conservateurs-restaurateurs exerçant en qualité d'indépendants à l'occasion de marchés publics, spécialisés dans divers domaines patrimoniaux et techniques de restauration.



Une cabine de micro-sablage des ateliers du C2RMF, Pavillon de Flore, Paris. ©C2RMF - A. Merlet



Peinture de chevalet en cours de restauration, nettoyage ©C2RMF - B. Viscaino



Sculpture en cours de traitement par laser ©C2RMF - A. Merlet



Le studio photo et son grand chevalet en cours d'installation ©C2RMF - B. Viscaino

6. L'amélioration des services aux musées

Le parcours d'une œuvre

A - Accueil et circulation des œuvres

→ Arrivée à Versailles

Adressée par l'un des 1220 musées de France, l'œuvre arrive en camion à Versailles. Le véhicule entre dans la cour d'honneur de la PER et stationne devant le Pavillon de queue, seule entrée réservée aux œuvres. La porte haute de 4,50 mètres permet d'accueillir des très grands formats. L'œuvre, sur chariot, est déchargée sur le quai, sans rupture de charge, en lien avec les espaces de la Régie.

→ Accueil dans les espaces de la Régie

Toutes les œuvres sont accueillies par le service de la Régie qui dispose désormais d'un atelier comprenant : un sas thermique et de sûreté, une zone de réception (grande table de déballage-emballage, décadage), une zone de stockage (caisses et cadres, matériel d'emballage), un espace de présentation des œuvres,

un espace de quarantaine pour éviter les risques d'infestation, une petite réserve (10 m²) de transit.

L'accueil, la circulation et le stockage des œuvres sont au cœur des problématiques de l'équipe de la Régie en charge de mouvements d'œuvres de typologie très différentes, de formats réduits ou immenses, parfois très lourdes, toujours précieuses.

L'atelier Régie est en accès direct avec le studio photo et la salle de radiographie où sont réalisés les dossiers d'imagerie. Un chevalet tous formats, motorisé, sécurise les manipulations et permet également d'ajuster le positionnement des œuvres lors de la réalisation des prises de vue (lumière directe, rasante, fluorescence X, lumière infrarouge, UV). Un même mécanisme équipe la salle de radiographie.

→ Schéma de circulation

L'objectif est de prévenir et réduire les risques liés aux déplacements et aux manipulations : risques professionnels pour les équipes et risques de choc physiques, thermiques pour les œuvres.

À l'issue des procédures d'arrivée (constats d'état, éventuellement décadage, dossier d'imagerie) l'œuvre, selon sa nature et la programmation de son traitement, est acheminée dans l'une des réserves où l'un des ateliers dédiés. Elle est transportée d'un point à un autre avec le moins de rupture de charge possible. Un nouveau monte-charge de 4 m de large (portance de 2 tonnes) permet d'accéder au 1^{er} étage. L'ancien monte-charge, toujours en service, dessert également le 1^{er} étage, mais aussi le 2^e étage.

Les portes à double battant des ateliers et des réserves sont dimensionnées pour laisser passer les grands formats, elles sont positionnées afin d'éviter les virages et d'assurer des circulations horizontales les plus droites possibles. Elles sont étanches pour faire barrière aux échanges d'air, coupe-feu et sécurisées par badge. Les mouvements d'œuvres sont systématiquement tracés : entrée, sortie, déplacements en interne selon le calendrier du traitement, mise à disposition de l'œuvre pour les restaurateurs extérieurs selon une planification rigoureuse.

B - Traitement et mise en réserve

→ Passage dans les ateliers

Afin de concevoir des entités cohérentes en fonction des besoins techniques et climatiques, les ateliers ont été mutualisés par grandes catégories de matériaux.

Leur emplacement et l'installation d'équipements spécifiques répondent à une double exigence : garantir la qualité des interventions, prévenir les risques sanitaires liée à la présence et à l'utilisation de produits chimiques et aux interventions sur les œuvres altérant la qualité de l'air : émanations toxiques lors de l'utilisation des résines, des solvants, des liants, des pigments, des vernis ; poussières générées par le nettoyage, le micro sablage, le laser...

→ 35 postes de travail

Aux dimensions adaptées, ils sont judicieusement répartis pour tenir compte de la circulation des œuvres et de la lumière. Les plafonds et murs sont recouverts d'une peinture de teinte claire, neutre, et ne présentant pas de reflet. En effet, pour des raisons d'appréciation très exacte de la polychromie des œuvres et des retouches à y apporter, une clarté importante est requise ; cependant la teinte blanche doit être évitée, là encore, pour ne pas risquer de générer de miroitements gênants pour la mise en œuvre des protocoles de restauration. De même, un sol sombre permet d'éviter les perturbations lumineuses pour les restaurateurs, et les éventuels reflets.

→ Qualité de l'air

Afin de garantir la qualité de l'air, les polluants sont captés à la source par l'utilisation de bras d'aspiration, de sorbonnes à filtration chimique. Tous les ateliers sont équipés de système de ventilation assurant le renouvellement d'air.



Les espaces de la Régie pour l'accueil des œuvres ©C2RMF - B. Viscaino

Deux cabines de vernissage fermées (une au rez-de-chaussée, pour les grands formats, une au 2^e étage) permettent de réaliser cette étape essentielle de la restauration des peintures dans des conditions optimum, le tableau étant positionné dans un flux d'air continu (apport d'air neuf / extraction de l'air chargé des particules de vernis en suspension) permettant de protéger le restaurateur des émanations de solvants.

→ Espaces de traitements spécifiques

Attenants à l'atelier des matériaux inorganiques sont positionnés trois espaces mutualisés pour des traitements spécifiques : une cabine de micro-sablage - surtout pour les sculptures en pierre et les métaux, une zone laser tous matériaux et une zone de manipulation avec boîte à gant pour le traitement des petits objets. Ces espaces fermés, sécurisés sont équipés de systèmes d'aspiration et de renouvellement de l'air, conformes à la réglementation.

→ Séjour en réserve

Les réserves constituent des espaces essentiels pour accueillir les œuvres avant, après ou en cours de traitement, pour être stockées dans des conditions optimales tant en termes de place (selon le format) que de conditions climatiques selon la nature des matériaux. L'aile de Sceaux est dotée de deux réserves dont le climat est contrôlé : une grande réserve polyvalente de 88 m² et une réserve de 58 m² dédiée au bois (sculptures, peintures sur bois, cadres). Les réserves sont équipées de mobilier de stockage conçu sur mesure

pour être adapté à des typologies d'œuvres différentes n'ayant pas de format standard (petits objets précieux, peintures sur toiles, sculptures, bustes...). Le mobilier doit présenter le plus de flexibilité possible : rayonnage modulaire, grille murale, rack à tableaux, armoire climatisée, meubles à plans, meubles à tiroirs, à casiers.

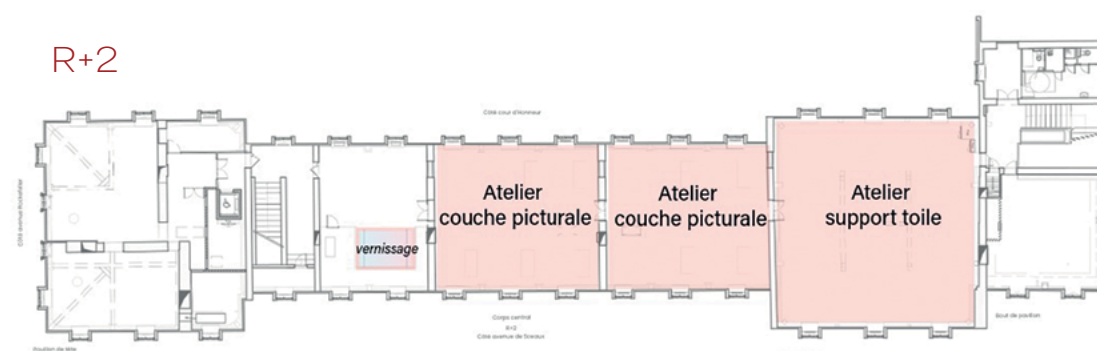
Un site en cohérence : repenser la complémentarité des différents sites du C2RMF

Le réaménagement de l'aile de Sceaux conduit à repenser les fonctions de l'aile de Paris en un projet cohérent et unifié, réunissant ainsi en un lieu tous les services que le C2RMF peut offrir aux musées de France. Ainsi, complétant l'offre de l'aile de Sceaux réaménagée, le laboratoire de Recherche sera étendu dans l'aile de Paris, doté d'équipements mobiles permettant notamment de développer des partenariats avec les centres de recherche de Saclay et du campus de Versailles et de répondre aux besoins des musées de France. L'aile de Paris accueillera les arts graphiques et les textiles de grandes tailles, des matériaux aux exigences semblables permettant de mutualiser les équipements, et conserve un atelier dédié aux peintures grands formats. Un espace de documentation, donnant accès aux dossiers d'œuvres, complétera l'ensemble des services.

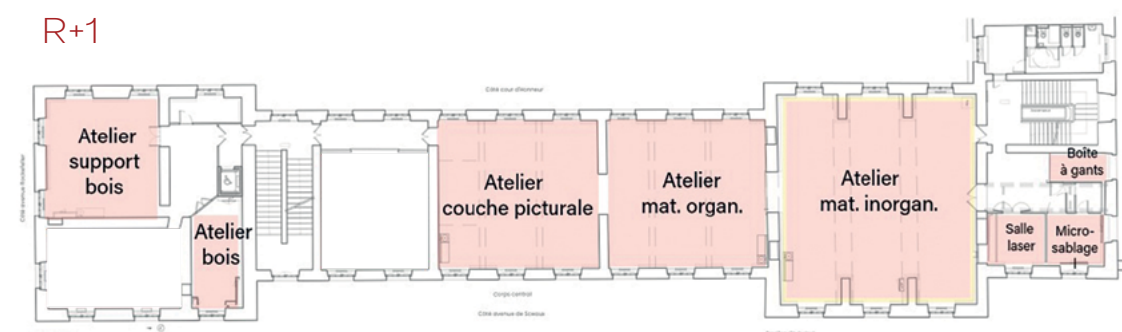
L'aile de Sceaux compte 10 ateliers répartis sur 3 niveaux

- 1 atelier couche picturale (très grands formats)
- 1 atelier support toile (très grands formats)
- 1 atelier couche picturale (grands formats)
- 2 ateliers couche picturale (formats standards)
- 1 atelier supports toiles peintures (formats standards)
- 2 ateliers support bois et cadres
- 1 atelier matériaux organiques - os, ivoires, cuirs, plumes, bois polychromes ou non, écorces...
- 1 atelier matériaux inorganiques – métaux et hors métaux (pierre, céramique, verre...)

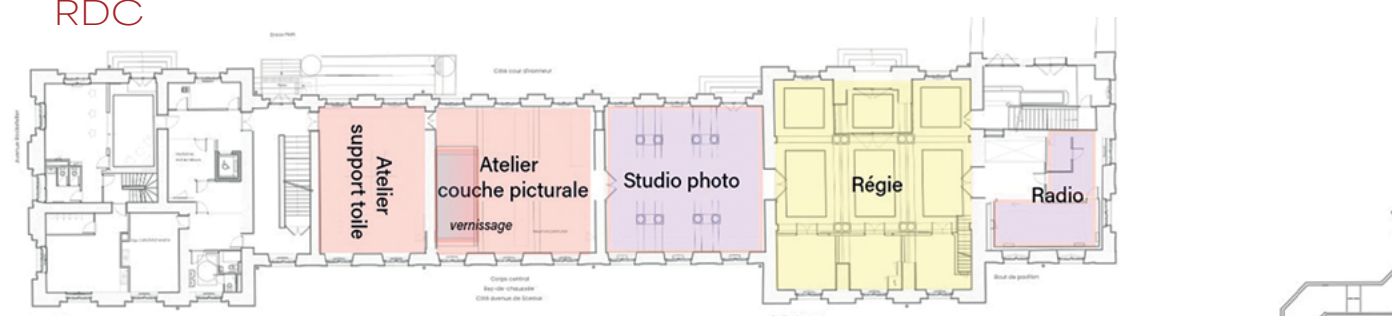
R+2



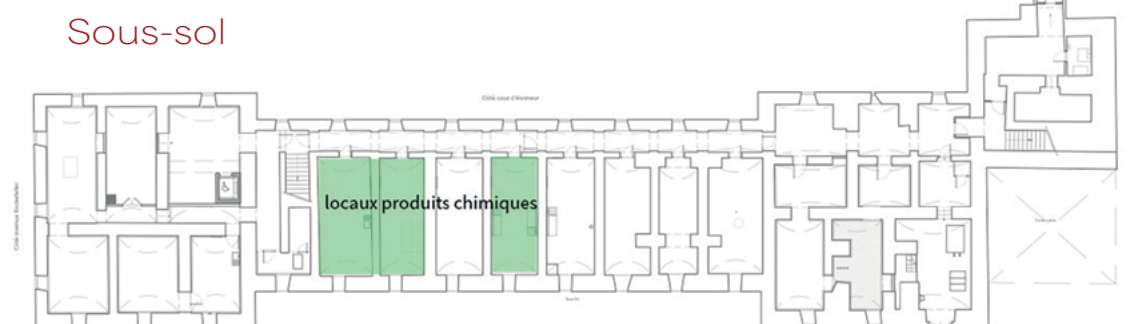
R+1



RDC



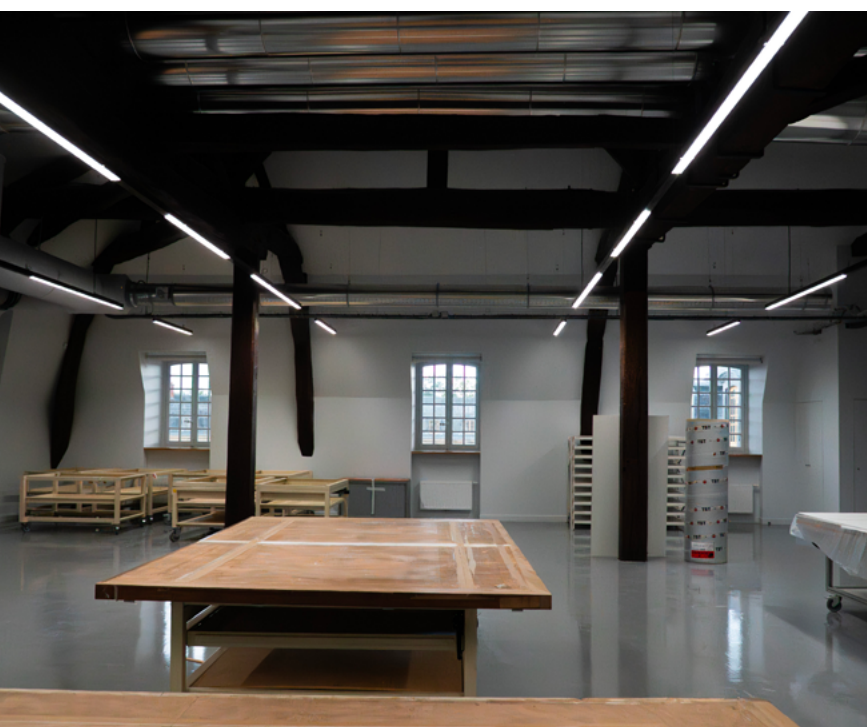
Sous-sol





Exemples de visuels presse disponibles sur demande

© OPPIC - Patrick TOURNEBŒUF
© C2RMF - Elisa COUDERC
© C2RMF - Vanessa FOURNIER
© C2RMF - Antoine MERLET
© C2RMF - Hugo PLUMEL
© C2RMF - Bastian VISCAINO



PARIS

Site du Carrousel :

Palais du Louvre
Porte des Lions
Porte Jaujard
14, quai François Mitterrand,
75001 Paris
+33 (0)1 81 72 92 00

Entrée du site de Flore :

Pavillon de Flore
Palais du Louvre
Porte Jaujard
+33 (0)1 81 72 94 15

VERSAILLES

Site de Versailles :

Petite écurie du roi
2, avenue Rockefeller
CS 50505
78000 Versailles
+33 (0)1 73 95 39 00



Contacts presse

Hugo Plumel
06 83 96 62 94
hugo.plumel@culture.gouv.fr

Vanessa Fournier
06 23 84 39 36
vanessa.fournier@culture.gouv.fr

contact@oppic.fr

Conception graphique

Audrey Melendez - ame-graphiste.fr